

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 31 JUILLET 2025**

L'an deux mille vingt-cinq le 31 Juillet à dix heures, le dirigeant de la Société **2SS ETANCHEITE IDF** s'est réuni au siège social, en assemblée générale ordinaire.

Sont présent :

- M. CISSE Djibril Gérant
- M. SISSOKO Youssef Associé

Total des actions social présentes : 1 000 part réparti de la manière suivantes :

- M. CISSE Djibril Titulaire de cinq cent actions, numérotées de 0001 à 0500
- M. SISSOKO Youssef Titulaire de cinq cent actions, numérotée de 0501 à 1000

Monsieur CISSE Djibril préside la séance en qualité de Gérant. Le Gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

Un exemplaire des statuts ;

Le bilan, le compte de résultat arrêté au 31 DECEMBRE 2024 ;

Le rapport du gérant sur l'exercice arrêté au 31 DECEMBRE 2024 et sur les conventions passées entre les associés et la société, visées à l'article 223-19 du Nouveau Code de Commerce ;

Il déclare que ces mêmes pièces ont été communiquées aux associés non gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au Gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Monsieur le Gérant déclare que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Monsieur le Gérant indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour qui est le suivant :

Présentation du bilan et des comptes de l'exercice 2024 ;

Lecture des rapports du gérant ;

Approbation du bilan et des rapports ;

Affectation des résultats et quitus au gérant ;

Approbation des conventions visées par l'article 223-19 du Nouveau Code de Commerce ;

Questions diverses ;

Pouvoir pour formalités ;

SAS 2SS ETANCHEITE IDF
131 Avenue de Paris Log B210
94800 VILLEJUIF

Monsieur le Gérant donne lecture du rapport du Gérant, puis présente à l'assemblée le compte de résultat, le bilan, et l'annexe. La discussion est alors ouverte. Personne ne demandant plus la parole, Monsieur, le Gérant met successivement aux voix les résolutions qui sont à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

La collectivité des associés donne acte à la gérance de ce que les dispositions légales concernant la convocation de l'assemblée et la communication des comptes sociaux ont bien été observées et notamment la mise à disposition des associés, pendant les 15 jours francs qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

La collectivité des associés, après avoir entendu lecture du rapport de la gérance, approuve ledit rapport ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice 2024, tels qu'ils ont été présentés par le Gérant et qui font apparaître une perte de 5 158 EUROS.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

La collectivité des associés donne quitus au gérant pour l'exercice 2024 pour l'accomplissement de sa mission concernant ledit exercice.

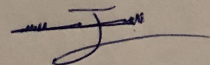
QUATRIEME RESOLUTION :

La collectivité des associés délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Pour copie certifiée conforme



**RAPPORT DE GESTION
PRESENTE PAR LA GERANCE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 31 JUILLET 2025**

Messieurs,

Conformément aux obligations légales et statutaires, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos au **31 DECEMBRE 2024** et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice social arrêté.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2024, l'activité de la Société a été la suivante :

Le chiffre d'affaires a été de 0 Euros.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

La situation et l'activité de la société peuvent être appréciées par le simple examen des comptes qui sont présentés à votre appréciation.

Evolution prévisible et perspective d'avenir

Dans un contexte économique concurrentiel, l'évolution et les perspectives restent encourageantes.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 DECEMBRE 2024, date de clôture de l'exercice, il n'est à noter aucun événement significatif.

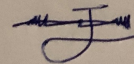
Modifications apportées à la présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation.

a- Modifications concernant la présentation des comptes

Néant

b - Modifications concernant les méthodes d'évaluation

Néant



Actions de recherche et de développement menées au cours de l'exercice.
Nous n'avons engagé aucune dépense en matière de recherche et de développement.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à la somme 0 Euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint un total de 5 158 Euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à une Perte de 5 158 Euros.

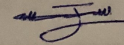
L'exercice clos le 31 décembre 2024 se traduit par une Perte de 5 158 Euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés faisant apparaître une Perte de 5 158 Euros.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises au vote et à nous donner quitus de notre gestion.

Le Gérant
CISSE Djibril



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Formulaire EDI 2009
pour 2025

Exercice ouvert le	24062024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE		Adresse du siège social:	
Désignation de la société:		131 A DE PARIS	
Société 2SSETANCHEITE IDF		94800 VILLEJUIF	
SIRET	9 3 3 3 5 3 6 6 6 0 0 0 1 1	Ancienne adresse en cas de changement:	
Adresse du principal établissement:			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Sur les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

B ACTIVITE		SIRET	
Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
TRAVAUX D'ETANCHEIFICATION			
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés		5	158
Bénéfice imposable à 15%			
Plus-values		PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Assins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W
---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Au titre des revenus auxuels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Ces nettes soumises à la contribution 2,5%	

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON ☐
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:

Tél:		Tél:	
GA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: Lieu VILLEJUIF
			Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature CISSE DJIBRIL

Camen de conformité fiscale (ECF)

g4 Quadra

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2025	
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065											
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres					b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)									c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées									d		
Montant des distributions									e		
autres que celles visées en (a),									f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)									g		
									h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)									i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI									j		
Montant des revenus répartis (5)									Total (a à h)		
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :						
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires.		Rembours-ements.		Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.
CISSE DJIBRIL PRESIDENT 131 avenue de Paris LO 94800 VILLEJUIF			50	2024	1 361						
SISSOKO YOUSSEF ASSOCIE 6 rue Charron 93300 AUBERVILLIERS			50	2024	1 833						
I DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)											
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)											
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À						0 %		15 %		19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

Désignation de l'entreprise										Société 2SSETANCHEITE IDF										Néant		*																																															
Adresse de l'entreprise										131 A DE PARIS										94800 VILLEJUIF																																																	
Numéro SIRET *										93335366600011										Durée de l'exercice en nombre de mois * 7										Durée de l'exercice précédent * 12																																							
																				Exercice N clos le										Exercice N-1 clos le																																							
																				31122024										00000																																							
ACTIF										Brut										Amortissements - Provisions										Net										Net																													
										1										2										3										4																													
Immobilisations incorporelles										Fonds commercial *										010										012																																							
										Autres *										014										016																																							
Immobilisations corporelles *																				028										030																																							
Immobilisations financières * (1)																				040										042																																							
Total I (5)																				044										048																																							
STOCKS										Matières premières, approvisionnements, en cours de production *										050										052																																							
										Marchandises *										060										062																																							
ACTIF CIRCULANT										Avances et acomptes versés sur commandes										064										066																																							
										Créances (2)										Clients et comptes rattachés*										068										070																													
																				Autres * (3)										072										074										39										39									
										Valeurs mobilières de placement										080										082																																							
										Disponibilités										084										086										130										130																			
										Charges constatées d'avance *										092										094																																							
										Total II										096										098										169										169																			
										Total général (I+II)										110										112										169										169																			
PASSIF																				Exercice N NET										Exercice N-1 NET																																							
																				1										2																																							
CAPITAUX PROPRES										Capital social ou individuel *										120										1000																																							
										Ecart de réévaluation										124																																																	
										Réserve légale										126																																																	
										Réserves réglementées*										130																																																	
										Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)										131																																																	
										Report à nouveau										134																																																	
										Résultat de l'exercice										136										(5158)																																							
										Subventions d'investissement										137																																																	
										Provisions réglementées										140																																																	
										Total I										142										(4158)																																							
										Provisions pour risques et charges										154																																																	
DETTES (4)										Emprunts et dettes assimilées										156																																																	
										Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164																																																	
										Fournisseurs et comptes rattachés										166										144																																							
										Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)										169																				2233																													
										Comptes courants d'associés										173										1950																																							
										Autres dettes										175																																																	
										Produits constatés d'avance										174																																																	
										Total III										176										4327																																							
										Total général (I + II + III)										180										169																																							
REVENUS										(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an										193										(4) Dont dettes à plus d'un an										195																													
										(2) Dont créances à plus d'un an										197										(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *										182																													
										(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs										199										Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *										184																													

Désignation de l'entreprise		Société 2SSETANCHEITE IDF										Néant		*					
A - RÉSULTAT COMPTABLE												Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 4				Exercice N-1 clos le 10 0 0 0 0 2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210												
	Production vendue	biens			215		214												
		services *			217		218												
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222												
	Production immobilisée *						224												
	Subventions d'exploitation reçues						226												
	Autres produits						230												
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		(I)				232												
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234												
	Variation de stock (marchandises) *						236												
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238												
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240												
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242		244										
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243				244		83										
	Rémunérations du personnel *						250		3 922										
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		905										
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)		255				254												
	Dotations aux provisions						256												
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262		3									
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260															
	Total des charges d'exploitation		(II)				264		5 158										
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		(5 158)											
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)				280												
	Produits exceptionnels		(IV)				290												
	Charges financières		(V)				294												
	Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			300												
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348															
Impôts sur les bénéfices *		(VII)				306													
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310		(5 158)											
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312			314		5 158								
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316												
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318												
	Provisions non déductibles *						322												
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324												
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247				330												
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						251												
	(Part de loyers dispensés de réintégration)		249																
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998												
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999												
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997												
	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de revitalisation de la défense (44 septies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138		342						
	(FRR) France Ruralités Revitalisation (art. 44 quinquies A)	181		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991											
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		350						
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						993												
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352			354		5 158								
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356												
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :									360									
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370			372		5 158								

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

Société 2SSETANCHEITE IDF

31 / 12 / 2024

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 2SSETANCHEITE IDF													Néant ☒ *	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406						
	Autres	410		412		414		416						
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426						
	Constructions	430		432		434		436						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446						
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456						
	Matériel de transport	460		462		464		466						
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476						
Immobilisations financières		480		482		484		486						
TOTAL		490		492		494		496						
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Fonds commercial		495		497		498		499						
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506						
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516						
	Constructions	520		522		524		526						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546						
	Matériel de transport	550		552		554		556						
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566						
TOTAL		570		572		574		576						
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1		2		3		4		5					
	6		7		8		9		10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values									
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme								
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧						
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587		589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594		595					
TOTAL					596	585	597		599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.
(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société 2SSETANCHEITE IDF

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées		Amortissements dérogatoires		600		602		604		606	
		Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607	
		Autres provisions réglementées		610		612		614		616	
		Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation		Sur immobilisations		630		632		634		636	
		Sur stocks et en cours		640		642		644		646	
		Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656	
		Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666	
		TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683
Autres immobilisations incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques matériel et outillage	730		735
Inst. générales agenc. am. divers	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES				Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	Déficits reportables		984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	Déficits de l'exercice		860	5 158
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870	5 158

III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)						380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326	
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	36
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : Société 2SSETANCHEITE IDF

31/12/2024

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 2SSETANCHEITE IDF				Néant ☒			
Exercice ouvert le : 24/06/2024		et clos le : 31/12/2024		Durée en nombre de mois		7	
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :				376			
dont apprentis				657			
dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105			
TOTAL 1				106			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues				113			
Variation positive des stocks				111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)							
Achats				121			
Variation négative des stocks				145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150			
TOTAL 3				152			
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)		137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026			
Période de référence		024		160			
Date de cessation				186			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.							
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.							

Cegid Quadim

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122024

N° SIRET

93335366600011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société 2SSETANCHEITE IDF

ADRESSE (voie)

131 A DE PARIS

CODE POSTAL

94800

VILLE

VILLEJUIF

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse :

N°Voie

Code postalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse :

N°Voie

Code postalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse :

N°Voie

Code postalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse :

N°Voie

Code postalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse :

N°Voie

Code postalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse :

N°Voie

Code postalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse :

N°Voie

Code postalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse :

N°Voie

Code postalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détention

Adresse :

N°Voie

Code postalCommunePays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

En Euros.

Expert On Demand

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
43800000 Charge à payer, Pdt à recevoir			3.76
31/10/2024 OD SALAIRES 10/2024		0.89	
30/11/2024 OD SALAIRES 11/2024		1.45	
31/12/2024 OD SALAIRES 12/2024		1.42	
44863000 SALAIRES 10/2024			34.14
31/10/2024 OD SALAIRES 10/2024		8.18	
30/11/2024 OD SALAIRES 11/2024		13.05	
31/12/2024 OD SALAIRES 12/2024		12.91	

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	7		12	Euros	%
AUTRES CREANCES			39		39	
44560000 Taxes sur le chiffre d'affaire			3		3	
44567000 Crédit de T.V.A. à reporter			36		36	
DISPONIBILITES			130		130	
51200000 Banques			130		130	
TOTAL II			169		169	
TOTAL GENERAL			169		169	

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 7	12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL 10100000 Capital	1 000		1 000	
	1 000		1 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	5 158		5 158	
TOTAL I	4 158		4 158	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES 40100000 Fournisseurs	144		144	
	144		144	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 233		2 233	
42100001 CISSE DJIBRIL	550		550	
42100002 SISSOKO YOUSSEF	661		661	
43100000 Sécurité sociale	327		327	
43710000 PROBTP	183		183	
43720000 CI BTP	474		474	
43800000 Charge à payer, Pdt à recevoir	4		4	
44863000 SALAIRES 10/2024	34		34	
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES	1 950		1 950	
45500000 Associés Comptes courants	1 950		1 950	
TOTAL III	4 327		4 327	
TOTAL GENERAL	169		169	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 7	12	Euros	%
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION				
AUTRES CHARGES EXTERNES	244		244	
60400000 Achats d'études et prestation	180		180	
62780000 Aut frais et comm prestat serv	64		64	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	83		83	
63120000 Taxe d'apprentissage	25		25	
63330000 Format Professionnelle continu	54		54	
63350000 Verst libérateur dt exo T.App	4		4	
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	3 922		3 922	
64110000 Salaires, appointements	3 922		3 922	
CHARGES SOCIALES	905		905	
64510000 Cotisations à l'URSSAF	171		171	
64520000 Cotisations aux mutuelles	64		64	
64530000 Cotisation caisses de retraite	95		95	
64540000 Cotisations aux ASSEDIC	101		101	
64580000 Cotisations autres organismes	474		474	
AUTRES CHARGES	3		3	
65800000 Chge diverse gestion courante	3		3	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	5 158		5 158	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	5 158		5 158	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	5 158		5 158	